ACADÉMIE
DE CLERMONT-FERRAND
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Haute-Loire

Année 2022

Circulaire n°18

Destinataire : écoles publiques

Sommaire : Mouvement 2022

- Appel à candidatures – Postes à profil et postes à exigence particulière vacants à l'issue du mouvement principal 2022

La présente circulaire a pour objet de publier les postes à profil et à exigence particulière restés vacants après le mouvement principal 2022.

1- Modalités de candidatures

Les professeurs des écoles intéressés devront transmettre leur candidature au plus tard le **vendredi 10 juin 2022 à 12 heures.**

La candidature doit être accompagnée d'une lettre de motivation, d'un cv et de la copie des diplômes à adresser par voie hiérarchique à madame l'Inspectrice d'Académie – Directrice Académique des Services de l'Education Nationale et simultanément à la DPE (dpe43@ac-clermont.fr). Il convient de suivre les consignes énoncées sur la fiche du ou des poste(s) sollicité(s).

Une commission d'entretien recevra **le 15 juin 2022** les candidats afin d'éclairer le choix de l'IA –DASEN.

Pour vous aider dans votre démarche, vous pouvez contacter la division des personnels enseignants par courriel : dpe43@ac-clermont.fr ou par téléphone au 04 71 04 57 48.

2- Liste des postes vacants

2-1 Les postes à profil

- Circonscription de Brioude – enseignant dispositif EMILE implanté à l'E.E.PU de Paulhaguet
- Circonscription de Brioude – conseiller pédagogique généraliste à mission EPS
- Circonscription du Puy – conseiller pédagogique généraliste à mission EPS
- Circonscription de Monistrol – conseiller pédagogique généraliste

2-2 Les postes à exigence particulière

- enseignant coordonnateur chargé de la scolarisation des élèves en situation de handicap (AESH et matériel pédagogique adapté)

7, rue de l'école normale, B.P. 80349, Vals 43012 Le Puy-en-Velay cedex -**Tél : 04.71.04.57.57** - **Télécopie : 04.71.04.56.92**
Courrier électronique : ia43@ac-clermont.fr

♦ enseignant d'UPE2A « Français langue étrangère et coordonnateurs de l'enseignement des enfants allophones nouvellement arrivés en France et enseignant pour l'aide à la scolarisation des élèves issus de familles itinérantes et de voyageurs (CASNAV) », poste implanté à l'E.E.PU Jules Ferry de Brioude.

♦ ½ coordonnateur SEGPA du collège du Chambon sur Lignon + ½ enseignant SEGPA collège du Chambon sur Lignon – poste à pourvoir à titre provisoire pour l'année scolaire 2022-2023.

Vals-près-Le Puy, le 1er juin 2022

L'inspectrice d'académie - DASEN,

signé

Marie-Hélène AUBRY